20e ANNÉE, N° 999 PARAIT LE SAMEDI 5 MARS 1904

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION et REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0.20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées ont traite de gré à gré

CONTRE LE MONOPOLE

Oh ! il ne s'agit pas des grands monopoles, monopoles d'Etat ou privés. C'est au commerce que nous nous adressons pour le mettre en garde contre une... industrie nouvelle, — en tout cas pas bien vieille, — contre inventions de « commerçants » peu scupuleux en quête de moyens commodes pour « mettre dedans » les naïfs et les imprudents, Nous ne calomnieront personne en disant, entre parenthèse, que parmi les habiles gens qui usent de ce procédé peu légitime pour se faire des rentes autrement que dans l'élevage des lapins, on rencontre pas mal de Juifs.

Voici en quoi consiste le procédé, baptisé de « vente au monopole ».

Un monsieur, bien ou assez bien mis se présente à vous, commerçant (parfois des ouvriers reçoivent même visite). Il vous propose de vous concéder le « monopole », le « dépot exclusif », pour votre arrondissement, ou même votre commune, d'un nouvel « article » que l'on veut lancer. Il a la langue bien pendue, c'est le cas de dire qu'il sait « faire l'article ! »

« Vous ne vous engagez à rien, vous dit-il en substance. Vous n'aurez à payer qu'au fur et à mesure de l'écoulement de la marchandise. Au surplus, l'affaire est merveilleuse : par lui-même « l'article » est destinée à se répandre avec une facilité merveilleuse, d'ailleurs les « lanceurs » y aideront par une énorme et habile publicité. »

On vous présente à signer un papier, un simple « bon de commission », pensez-vous. Si vous vous êtes laissé éblouir, et cela arrive, vous apposez votre nom et le courtier disparaît. Au bout de quelques jours, la marchandise arrive, mais avec elle une facture qui ne laisse pas de vous causer quelque surprise.

D'abord la somme à payer est décuple, si ce n'est plus, du total de la commande faite par vous. Tel commerçant a demandé 10 kilos d'engrais, 100 boites d'insecticide ; il reçoit 100 ou 200 kilos ou bien 500 boites. Tel ouvrier a signé pour quelques outils : les douzaines se sont changées en grosses.

Mais ce n'est pas tout, le paiement est indiqué pour 30 jours ou au plus tard 70. Stupéfaits vous vous précipitez à la recherche de l'engagement signé par vous. Nouvelle stupéfaction : vous avez cru n'accepter qu'un « double de commission » et c'est un « marché ferme » que vous avez consenti.

D'aucuns s'exécutent bénévolement — loyalement. D'autres, se débattent, discutent, et consentent finalement à un arrangement amiable, dans lequel ils payent quand même beaucoup plus qu'ils n'avaient cru avoir à sortir de leur poche. — D'autres enfin s'adressent aux tribunaux, et plusieurs d'entre eux ont eu gain de cause.

Le meilleur moyen d'éviter le traquenard est de ne s'engager qu'à bon escient, de bien lire ce que l'on signe — ou mieux encore, de... s'abstenir.

L. S.

Lettre Parisienne

Paris 29 Février 1904.

Mon cher *Sisteron-Journal*,

Nous avons bien choisi le jour pour causer sagement au coin du feu, au lieu d'aller courir la Capitale : il fait en effet un froid terrible et par ce temps le foyer apparaît comme un vrai paradis.

Entrez chez nous prenez vos aises.

Comme chantait jadis la fermière d'Alsace dans une chanson en vogue. Je vais vous présenter Compère Sisteron les quelques amis que j'ai réunis en votre honneur ce soir. Voici d'abord mon père, puis un autre de mes proches parents : M. F. V. un spirite de la première heure ; une de mes bonnes amies, Madame H. qui fut très liée avec M. Camille Flammarion, et une charmante femme Madame T. dont la jeunesse et la beauté, toute parisienne, ajouteront un peu de charme à cette soirée, que, sans elle vous trouveriez peut-être assomamnte, ô sceptique Sisteron ! Mais quand deux beaux yeux féminins confirmeront le récit, quand deux jolies lèvres vous assureront de son authenticité, alors, mon cher Compère. je vous assure que vous serez absolument convaincu. Croyez-en la vieille expérience de votre jeune amie,

Et réunis en cercle autour du feu qui flambe joyeux, nous allons commencer l'audition des faits étranges, n'étant pas mal du tout. — que vous en semble ? — pour recevoir Messieurs les Esprits.

Le doyen de la société est M. F.V. ; nous lui donneront donc la parole. D'autant plus qu'il est celui d'entre nous, qui a pénétré, le plus avant, dans le domaine de l'Inconnu :

— « Toujours la soif de savoir m'a tourmenté, nous dit le vieillard. Que sommes-nous ? Où allons-nous ? Telles sont les questions que je me suis posées souvent. En face du problème qu'est la Mort, je n'ai jamais eu l'insouciance de la plupart. Après fortune faite, je vins à Paris. J'y connu Allan Kardec, Camille Flammarion, les chefs de l'école spiritualiste, et à la Société je vis un certain nombre d'expériences qui me convainquirent.

Quelques années plus tard, des affaires d'intérêt me rappelèrent en Normandie. Je quittai Paris et vint me fixer à Caen, C'est là où j'expérimentai par moi-même avec l'aide d'un médium remarquable, Mademoiselle B. la fille d'un ami. Cette jeune fille, à la suite d'une crise causée par une maladie au cœur, s'endormit du sommeil magnétique, et se revéla tout de suite, d'une lucidité telle, qu'elle émerveilla. Bientôt, il n'exista plus de distance que son esprit, ne put franchir, d'impénétrabilité que sa pensée ne put transpercer.

Ma volonté n'avait qu'à guider son esprit vers telle personne, pour qu'elle la vit aussitôt, décrivit les moindres détails de sa physionomie ou de son costume, et nous dit quelles étaient ses occupations à l'heure présente.

C'est ainsi que bien des fois, elle se rendit près de mon fils qui habitait Paris et qu'elle n'avait jamais vu ; elle nous renseigna de telle façon sur ses occupations, que celui-ci, informé par moi, témoigna le plus grand étonnement et me répondit : mon père, vous avez le diable à votre service.

Cette jeune fille dont l'instruction était trop ordinaire, et l'intelligence très moyenne, endormie, traduisait en latin, (qu'elle ignorait complètement) et indiquait les remèdes pour combattre les maladies dont nous étions affligés, Elle nous disait encore la façon de nous procurer les remèdes qui fût la plus avantageuse à notre bourse, ou la moins répugnaute à nos lèvres.

10

L'Amante Mystérieuse

PAR

Louis Maurecy

CHAPITRE II

DEUX AMOURS

— Comme tu rentres tard, dit-elle.

— Pourquoi m'as-tu attendu ?

— Je n'aurai pu m'endormir ; j'était inquiète.

— Toujours jalouse ?

— Je ne sais. Je suis trop heureuse. J'ai peur.

En un geste adorable, elle tendit ses lèvres au jeune homme, puis, lui prenant la main, elle l'entraîna dans un coquet boudoir Elle le fit asseoir sur le canapé et, ôtant l'abat-jour qui voilait la lumière de la lampe, elle se plaça devant lui.

— Me trouves-tu belle ainsi ! demanda-t-elle, Elle était vêtu d'un long peignoir dont le bleu azur seyait à ravir à sa beauté blonde.

— Tu es toujours belle, Martha. Tu le sais bien, répondit Raoul en lui tendant la main.

— Alors, tu m'aimes !

Elle se laissa tomber sur le canapé et se blottit dans les bras du jeune homme.

Celui-ci ne répondit pas à l'interrogation de la jeune femme : mais elle ne fit point attention à ce silence et reprit :

— Vois-tu, le jour où tu ne m'aimeras plus, je mourrai. Tu es ma vie...

—Voyons. tais-toi, fit-il ; pourquoi ramener toujours au milieu de nos baisers des paroles tragiques.

Qu'as-tu ce soir encore ?

— J'ai songé, dit-elle.

— Ton rêve était-il donc un cauchemar ?

— Oui... le cauchemar vécu autrefois — J'ai appris dans le passé à te mieux aimer dans le présent, à t'adorer plus encore dans l'avenir ; car tu as été bon pour moi et je te suis infiniment reconnaissante.

Elle prit la main du jeune homme. y appuya longuement ses lèvres, puis continua. — Je me suis rappelée.

Oh ! ce soir d'hiver où désespérée, sans travail, sans affection, je me suis précipitée dans les bras de la Mort et réveillée dans les tiens !

Comment dépeindre la douceur de ce réveil ! Ce doit être celui des martyrs succombant aux tortures su supplice et s'éveillant dans la béatitude céleste.

Comme tu as été bon, toi, riche, heureux, d'exposer une vie qui devait t'être chère, pour sauver celle d'une malheureuse inconnue !...

— Martha, tais-toi, interrompit le jeune homme. Pourquoi toujours parler du passé ? Tu as bien payé ta dette de reconnaissance, puisque tu m'a consacré ta vie.

— Si, laisse-moi l'évoquer. Ce soir, plus que jamais, je veux me plonger dans le souvenir comme en une onde bienfaisante qui rendra le calme à mon esprit.

... J'était née si loin de toi ! Qui eût dit que l'avenir nous réunirait et qu'un jour, moi, la petite paysanne normande, je reposerais sur le cœur du baron Raoul des Varys !...

Je la revois encore cette maison de mon enfance, si petite, mais si blanche, si fleurie, bouquet élatant au milieu de la plaine verte...

Et ma mère !... Cette sainte, cet ange gardien que Dieu avait mis près de moi pour me défendre contre la tentation, contre le malheur ! Quelle douce existence j'ai passée près d'elle, et aussi quel désespoir, quand elle s'en est allé un beau soir de mai. souriante, après un adieu qui présageait l'Au revoir.

Quel démon s'est alors insinué dans mon cœur, m'a fait prendre en dégoût la vie calme des champs, a aiguillonné ma curiosité, mon orgueil, m'a conduite dans ce Paris — ville du crime — où la Misère et le Désespoir m'attendaient !

Oh ! les horribles jours se succédant sans jamais apporter le moindre espoir ; les économies diminuant petit à petit, jusqu'à l'heure où l'épargne a été vide !

Que faire ? Mendier ? Non ! Mourir ! se jeter dans les bras de cette seconde mère qui. elle, ne vous abandonne pas, est toujours prête à vous recevoir.

Louis Maurecy

(*A Suivre*)

© VILLE DE SISTERON

Elle nous donna des preuves indéniables qu'une autre personnalité agissait par elle, ou lui inspirait les réponses qu'elle nous faisait. Grâce à elle je suis convaincu. Rien ne pourrait aujourd'hui ébranler mes croyances, et arrivé aux dernières limites de la vie, je regarde sans crainte la mort.

A cette affirmation du vieillard, dans le salon, le silence s'était fait. Seul, vous, compère Sisteron, dissimuliez mal un sceptique sourire et vos regards tentaient de rencontrer ceux de Madame T.. votre jolie voisine, pour y lire une sympathie. Mais les yeux aux couleurs changeantes de mon amie, étaient fixés sur M. V.. et sa jolie tête avait un signe d'assentiment.

— Toutes ces histoires, Madame, ne vous semblent pas, bien extraordinaires ? interrogez-vous tout bas.

Et la Parisienne de répondre avec un air sérieux dont on aurait cru incapable cette physionomie gamine :

— Mais non, Monsieur. Je sais que cela peut etre, car j'ai vu. Moi, aussi, je suis médium.

Ecarquillez bien grands vos yeux, Sisteron, mon ami, votre jolie voisine est une sorcière, venue de l'enfert, à la façon de l'incomparable Sarah !

Et mon père de vous interpeller :

— Vous ne croyez pas à ce qui semble le surnaturel, Monsieur ?

Vous faites un geste de protestation ou d'affirmation — plus tôt de politesse. —

— Moi aussi : j'ai été comme vous, reprend mon père. Et au temps de ma prime jeunesse toutes ces histoires me faisaient bien rire. Mais, comme à beaucoup, il m'est arrivé un fait étrange, qui m'a prouvé que nous étions autre chose qu'un corps, et que l'âme, cette âme qui a si peu de partisans, se manifestait parfois.

« J'étais jeune homme. J'habitais avec ma mère et j'avais pour voisine une mignonne enfant dont j'étais le grand ami et qui ne me nommait jamais que « mon chéri ». Nous déménageâmes ; je vis l'enfant moins souvent, mais sa tendresse n'en demeura pas moins très vive. Un soir, je rentrais du spectacle. Fatigué, je me hâtais de me mettre au lit, quand tout à coup dans le silence de la nuit, une voix s'éleva près de moi, douce et mystérieuse : « Bonsoir, mon chéri, je meurs. » Très ému, je regardais l'heure, ne doutant pas qu'un malheur ne fut arrivé à ma petite amie. Il était 1 h. 10 min. Comme bien vous pensez je demeurai impressionné, très préoccupé du sort de l'enfant que je croyais cependant en bonne santé. Le lendemain j'appris qu'à 1 h. 10 de la nuit, l'enfant était morte, emportée par le croup, en quelques heures. D'où venait cet adieu suprême murmuré à mon oreille, à l'heure juste où la fillette quittait la terre ? »

Uu silence suivit, qu'aucune parole sceptique ne vint troubler. Chacun, anxieux était penché sur le mystére de l'inconnu, et nos oreilles semblaient se rendre vers les appels de ceux qui ne sont plus.

A cette heure, Compère Sisteron, n'avez-vous pas senti le frolement d'êtres impalpables, n'avez-vous pas eu la certitude que quelque chose, autre que ce que nous touchons, nous voyons, existait ?

...Et comme minuit, l'heure des spectres, allait sonner, sans demander à Madame H.. et à Madame T. si, elles aussi, avaient vu des fantômes, vous prites congé pour retourner dans votre ville lointaine.

Mais vous reviendrez n'est-ce pas, pour entendre les récits de Madame T. et peut-être, et surtout pour revoir ses beaux yeux de visionnaire et son sourire de jolie femme.

Au revoir, Compère, à bientôt le plaisir de causer à nouveau.

Votre dévoué

Louis Maurecy

Chronique Locale

ET RÉGIONALE

—o—

SISTERON

Le temps qu'il fera — La température des premiers jours de mars ressemble à s'y méprendre, à celle du mois de février, d'humide et venteuse mémoire. S'il faut en croire les météorologistes ce ne serait pas fini. Ces savants annoncent des abaissements barométriques avec ciel nuageux, couvert et tendant à la pluie entre le 2 et le 6 ; entre le 16 et le 18 ; entre le 23 et le 25 ; entre le 27 et le 31.

Les prédiltions du mois de février s'étant réalisées à la lettre, nous pouvons nous attendre à un mois de mars des plus désagréables.

Collège. — Ont été promus : MM. Reboud, principal, de la 6e à la 5e classe. Mégy, répétiteur, de la 5e à la 4e classe.

Nos félicitations.

Le 29 Février. — Sait-on ce que coûte à l'Etat la journée du 29 février qui assure à l'année 1904 son titre d'année bissextile ? Exactement 9.622.842 fr. 50.

C'est pour rien.

Casino. Ce soir au Casino, aura lieu une grande soirée musicale donnee par l'excellent Groupe Symphonique de Digne et dont voici le programme :

Première partie

1. Marche Montmartroise.
2. La Fille du Régiment *(ouverture)*.
3. Pêché Mignon *(solo de houtbois)*.
4. Le Grand Mogol *(fantaisie)*.
5. Juana *(valse Espagnole)*.

Deuxième partie

1. Marche des Apaches.
2. Le Petit Duc *(mosaïque)*
3. Souvenir lointain *(solo de violoncelle)*.
4. Les Mousquetaires au Couvent.
5. Les Linottes *(polka pour flute et hautbois)*

Entrées : Parterre et Galeries, 0,50.

Places réservées, 1 fr.

Rappelons aux amateurs d'entrechats et de jetés-battus qu'à l'occasion d s fêtes de la mi-carême, un grand bal paré et masqué aura lieu le dimanche 13 mars dans la salle du Casino et à l'ancienne salle Donzion.

Félicitons la direction qui ne néglige rien pour procurer au public des distractions variées.

ÉTAT-CIVIL

du 27 février au 4 Mars 1904

NAISSANCES

Néant.

MARIAGE

Entre Justet Baptistin propriétaire et Brémond Denise Noémie, sans profession.

Entre Aillaud Marius Louis Joseph, sans profession et Bardonnenche Angèle Félicité.

Entre Magnan Joseph Marcelin, cultivateur et Pellissier Marie-Rose sans profession.

Entre Chevillat Augustin Léon, gendarme à cheval et Aillaud Florine Erma, s. p.

DÉCÈS

Nons engageons nos lecteurs à lire l'avis des *GRANDS MAGASINS DU PRINTEMPS* que nous publions aux annonces.

SAVON du CONGO **se méfier des contrefaçons**

P.-L.-M.

Régates internationales de Cannes et de Nicu. — Vacances de Pâques. — Tir aux pigeons de Monaco.

Billets d'aller et retaur de 1re classe et de 2e classe, à prix réduits, de Volence et Avignon, pour Cannes, Nice et Mennton, délivrés du 6 mars au 7 avril 1904.

Les billets sont valables 20 jours et la validité peut-être prolongée une ou deux fois de 10 jours moyennant 10o/o du prix du billet. Ils donnent droit à deux arrêts en cours de route, tant à l'aller qu'au retour.

Valence à Nice 1re classe 78fr.80, 2e classe 56fr.75 ; Avignon à Nice, 1re classe 57fr.95, 2e classe 41fr.75.

VINS DU GARD de PROPRIÉTAIRE

***ROUGE** naturel*, la pièce de *220* litres, fût perdu *60* fr. ; ***BLANC** sec*, la pièce de *220* litres, fût perdu *70* fr.

Rendus gare acheteur *congé et port payés* (Échantillons *0.60c.* ; *paiement : 90* jours net, *30* jours.2o/o escompte contre remboursement 3o/o. Adresser les commandes à M. le Régisseur du *Domaine du Pontil*, près *Aubais* (Gard).

POSITION ASSURÉE. Représentants sérieux demandés partout par importante maison ; Huiles, savons et cafés. Fortes commissions, conditions exceptionnelles. Ecrire à M. A. Aubert à Pélissanne près Aix-Provence.

Etudes de Me Ch. BONTOUX

Avoué, Licencié en Droit à Sisteron

et de Me L. BÉQUART

Notaire à Sisteron (B.-A.)

VENTE

PAR LICITATION

Le **dimanche 20 Mars** mil-neuf-cent-quatre à **deux** heures après-midi en l'étude et par le ministère de Me **Béquart** notaire à Sisteron, il sera procédé à la

Vente aux Enchères Publiques

des immeubles ci-après désignés indivis entre M. Antoine dit Antonin REYNIER propriétaire au **Poët** et ses enfants mineurs.

Désignation des Immeubles à Vendre

Département des Hautes-Alpes

Commune du Poët

PREMIER LOT

Un vaste Domaine

appelé **La Grande Sainte-Anne** comprenant bâtiments de maitre et de ferme, colombier, basse-cour, aire, jardin, prés, prairies, labours, bois, friches, vaines, blâches, vagues aux quartiers de la Grande Sainte Anne, de la Petite Sainte Anne, de la Beaumette et du Devez, confrontant du levant la Durance du couchant la route nationale N° 85 relevé au cadastre de la commune sous les numéros 1190 à 1214, 1246, 1050 à 1059, 1074, 1075 1107 à 1111, 1117 à 1122, 1130 et 1131, 1059 à 1061, 1068, 1169, 1170 de la section A, pour une contenance de 118 hectares 44 ares 4 centiares.

Ce domaine situé à proximité de Sisteron convient à l'élevage d'un troupeau de 500 bêtes à laine. Il est vendu avec tous les capitaux morts ou vifs attachés à l'exploitation.

Mise à prix : **Quinze mille francs**. ci. . . 15,000

DEUXIÈME LOT

Pré et Pature au quartier des Pataigues ou des Paturages, hameau des Fourniers, confrontant au levant Aubert, au midi chemin, au couchant Moullet au nord Fournier, relevé au cadastre de la commune sous les numéros 1611 et 1613 de la section A. pour une contenance de 59 ares 80 centiares.

Mise à prix : **Mille fr.** ci..... 1000

Département des Basses-Alpes

Commune de Mison

TROISIÈME LOT

1° Un **Domaine** au quartier de Tirasse, comprenant : maison d'habitation, bâtiments, labours, bois, vagues, relevés au cadastre de la commune sous les numéros 1041, 1039, 1040, 1043, 1044 de la section B. pour une contenance de 13 hectares 25 ares 24 centiares.

2° **Labour et vague** au quartier de l'Arme, d'une contenance de 3 hectares 63 ares 40 centiares, relevés au cadastre de la commune sous les numéros 1031 et 1035 de la section B.

3° **Bois taillis** au quartier de Gironde relevé au cadastre de la commune sous le numéro 1090 de la section B. pour une contenance de 1 hectare 2 ares 10 centiares.

Ce lot confronte dans son ensemble au levant route nationale, au midi, Bontoux et Silve, au couchant Bontoux et Silve, au nord De Fombeton et Silve. Ce domaine est vendu avec tous les capitaux morts ou vifs attachés à son exploitation.

Mise à prix : **Cinq mille francs**, ci..... 5000

Commune de Sisteron

QUATRIÈME LOT

1° **Labour** au lieu dit Salamandrière relevé au cadastre de la commune sous le numéro 196 section A pour une contenance de 2 hectares 22 ares 5 centiares.

2° **Labour** au quartier de Tirasse relevé au cadastre de la commune sous les numéros 1 et 2 de la section A. pour une contenance de 3 hectares 67 ares, 60 centiares.

Ce lot confronte dans son ensemble au levant De Fombeton, au midi Bontoux, au couchant route nationale et au nord De Fombeton.

Mise à prix : **Deux mille francs.** ci..... 2000

Qualités des Parties. *Procédure*

Ces immeubles sont indivis entre Antonin **REYNIER**, propriétaire au **Poët,** à la Grande Sainte-Anne et ses enfants mineurs Pierre Reynier, Paule Reynier et Juliette Reynier, issus de son mariage avec sa défunte épouse Jeanne **MEISSON**.

Suivant jugement contradictoire rendu à la date du vingt-six Janvier dernier et à la requète de M. Antonin **Reynier** ayant pour avoué Me **Bontoux**, contre les autres colicitant ayant Me **Thélène** pour avoué, le tribunal civil de Sisteron a décidé que les immeubles dont la désignation vient d'être donnée seraient vendus aux Enchères publiques en l'étude et le ministère de Me **Béquart**, notaire à Sisteron.

Il sera en conséquence procèdé à cette vente au jour ci-dessus indiqué et d'après les clauses et conditions du cahier des charges déposé en l'étude de Me Béquart ou chacun est admis à le consulter. Elle aura lieu en présence du subrogé tuteur des mineurs ou lui dûment appelé.

Pour plus amples renseigements s'adresser à Me **Bontoux** avoué poursuivant la vente ; Me **Thélène** avoué colicitant ou à Me **Béquart** notaire dépositaire du cahier des charges.

Pour extrait :

C. BONTOUX et L. BÉQUART

Etude de Me J.-G. MAUREL

Licencié en Droit

Avouè près le Tribunal civil de **NICE**

4. Place du Palais, 4.

VENTE

SUR LICITATION

avec Admission d'Etrangers

de

TROIS MAISONS

Sises à **Nice**, 70, Rue de France, 7, Rue Saint-Philippe, et 4, Rue Washington.

et d'une

Grande PROPRIÉTÉ

Sise à **Entrepierres**, arrondissement de Sisteron.

l'Adjudication est fixée au 16 Mars 1904

Il sera procédé, ledit jour, seize mars prochain, à neuf heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Civil de 1re instance de Nice, séant au Palais de Justice, place du Palais, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles ci-après désignés dépendant de la succession de feu François-Joseph **Esclangon :**

DESIGNATION

PREMIER LOT

1° **Une maisou** sise à Nice. 70, rúe

© VILLE DE SISTERON

de France et 5, rue St-Philippe, à l'angle des deux rues, élevée de quatre étages sur un rez-de-chaussée ; — Le rez-de-chaussée comprend quatre magasins sur la rue de France et trois sur la rue St-Philippe ; chaque étage forme deux appartements tant sur une rue que sur l'autre ; cette maison a neuf fenêtres de façade à chaque étage sur la rue de France et dix sur la rue St-Philippe.

2° Une **maison** élevée de trois étages sur rez-de-chaussée. sise derrière la précédente donnant sur la cour où elle a cinq fenêtres de facade par étage ; dans la même cour dépendant des immeubles ci-dessus contient la loge du concierge et une autre petite construction à usage de magasin ou entrepôt.

Le tout est porté sur la matrice cadastrale de Nice à la section F. N°s 870, 872 et 873 du plan et a pour confront au midi, la rue de France, au nord, une rue sans nom ; à l'est la rue Saint-Philippe et à l'ouest, la maison Maiffret.

DEUXIEME LOT

1° Une **maison** sise à Nice, 7, rue Saint-Philippe, élevée de trois étages sur un rez-de-chaussée ; celui-ci est composé de deux magasins et chaque étage de deux appartements ; elle possède cinq fenêtres de façade à chaque étage sur la rue Saint Philippe et autant sur la rue encore innommée.

2° Une **maison** élevée de trois étages sur rez-de-chaussée avec façade sur rue sans nom et aux appartements de laquelle on accède par l'escalier N° 7 de la rue Saint-Philippe ci-dessus désignée.

Entre cette maison et la rue existe une cour devant les magasins du rez-de-chaussée. Le tout a pour confronts du midi, la rue innommée, du nord MM. Gilli et Folli, de l'Est la rue St-Pilippe et de l'ouest le 3me lot.

Elle figure au cadastre de Nice à la section F. N° 869 du plan.

TROISIÈME LOT

Une **maison** attenant à la précédente sise à Nice, 4, rue Washington, élevée de trois étages et d'un rez-de-chaussée, formant chacune deux appartements ; elle confronte du midi avec la rue innommée, du nord avec M. Blanc, de l'est avec le 1r lot et de l'ouest avec la rue Washingtonr Elle a cinq fenêtres de façade tant au rez-de-chaussée qu'à chaque étage sur la rue Saint-Philippe et celle non encore nommée.

Cette maison figure à la section F. du cadastre de Nice, N° 869 du plan.

QUATIRÈME LOT

Une **propriété** sise sur le territiore de la commune d'Entrepierres arrondissement de Sisteron, au lieu dit «Meillanne», partie inculte et bois, et partie en prairie, arrosage arbres fruitiers et labour, avec écurie, remise et deux sources.

Elle confronte avec Casimir Arnaud, Calixte Esclangon et autres et figure au cadastre section C., D., E. N°s 331, 332, 450, 471, 472, 474, 475, 476, 75, 108, 165 bis. 174, 175, 185 1/2, 186 1/2, 260, 262, 263, 264, 265. 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 36, 37, 25 1/2. 177, 260, 335, 336, 29P, 330P, 332P, 130P 191, 202, 204, 428.

Qualités des Parties

Cette vente est poursuivie à la requête de : 1° Mme Herminie-Emilie-Adèle Imbert, veuve de M. Joseph-François Esclangon, demeurant à Nice ; 2° M. Joseph-Octave-Sylvain Esclangon, négociant à Huetano)Mexique) ; 3° M. Calixte-Claudius-Ernest Esclangon demeurant à Nice, rue de France, n° 70 ; 4° M. Joannès Esclangon, demeurant à Nice rue de France, n° 70, ayant Me J.-G. Maurel, pour avoué.

En présence de M. Casimir Garcin, propriétaire demeurant à Nibles (Basses-Alpes) pris en sa qualité de tuteur *ah hoc* des mineurs, Ernest-Octave, Augustine et Marcel-Maxime-Henri Esclangon, avant Me Saqui pour avoué.

Procédure

Elle a été autorisée par jugement de la première chambre du Tribunal Civil de Nice, en date du 13 Janvier dernier enregistré etsignifié.

Le cahier des charges de ladite vente, a été déposé au Greffe du Tribunal Civil de Nice, le 13 Février courant, par Me Maurel, avoué poursuivant.

MISES A PRIX

En conséquence l'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du susdit cahier des charges et sur les mises à prix suivantes fixées par le Tribunal :

1er Lot : Cent cinquante mille francs, ci. . . . **150.000** fr
2e Lot : Soixante mille fr. **60.000** »
3e Lot : Cinquante mille fr. **50.000** »
4e Lot : Cinq mille fr. ci. **5.000** »

Ablotissement

Après l'adjuditation, les 2e et 3e lots seront réunis et remis en vente sur la mise à prix formée par la réunion des deux prix d'adjudication.

Dûment enregistré.

Nice, le 17 février 1904.

J.-G. MAUREL, avoué.

Pour tous renseignements s'adresser à Me J.-G. Maurel, avoué, 4, place du Palais ; à Me Saqui, avoué colicitant, 14, rue de l'Hôtel des Postes et à Me Clément Giraud, notaire, 7, avenue de la Gare.

ON DEMANDE demoiselle ou veuve, 30 ans environ, pouvant tenir écriture et servir magasin. Inutile de se présenter sans excellentes références.

S'adresser au Bureau du Journal.

BULLETIN FINANCIER

La séance débute avec une certaine fermeté, mais par la suite, de nouvelles réalisations pèsent sur les cours et la faiblesse réapparaît dans la plupart des groupes.

Notre 3 0/0 qui tout d'abord progressait à 95.25, est ramené à 94.90. Les caisses achètent 40,000 ft. de rente.

Les Fonds Russes ne présentent pas de variations sensibles. Le 3 0/0 1891 fait 74.25 ; le 1896, 73 ; le 4 0/0 1901 oscille entre 93,10 et 93,35.

L'Extérieure s'établit à 76.50. Le Turc 4 0/0 est bien tenu à 78.30, de même que l'Italien à 99.05.

Les établissemeuts de crédit sont résistants. La Société Générale est ferme à 620 fr.

Nos grands chemins français se montrent mieux défendus que précédemment. Leurs obligations conservent un courant d'échanges très suivi notamment les 2 1/2 0/0 de l'Orléans et du Midi respectivement cotées 407.25 et 405.75.

Sur le marché en banque, les Pétroles de Wyoming se tiennent aux environs de 355 fr. avec un courant de demandes très satisfaisant.

Les mines d'or ont un marché très actif.

CRÉDIT A L'ÉPARGNE
Société mutuelle d'Épargne et de Capitalisation
Fondée en 1886
184.551 Sociétaires inscrits
Siège social à Lyon
Délégation de Sisteron
321 sociétaires
inscrits au 29 février 1904
Pour renseignements et demande d'inscription s'adresser au bureau du Journal

GUERISON DES HERNIES
MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
BANDAGES SANS RESSORTS, brevetés s.g.d.g.
Nouveaux Bandages Electro-Médicaux

Tout le monde connait les Bandages sans ressorts de M. GLASER, spécialiste à Héricourt (Hte-Saône) qui ont délivré de leurs souffrances nombre de hernieux, nombre de malheureux atteints de cette cruelle infirmité qu'on appelle la HERNIE.

Les dispositions très ingénieuses, combinées par M. GLASER lui ont permis d'adopter l'électricité à ses bandages, ceux-ci restent toujours le BANDAGE sans RESSORT modèle par excellence, qui se porte jour et nuit sans fatigue, aucun autre ne pouvant se placer au même rang, car il a pour devise : *Je maintiens les hernies les plus volumineuses, je les terrasse et les guéris finalement.*

Nous pouvons l'affirmer hautement, ce bandage sans ressort, avec son application de l'électricité est le dernier mot de l'action bienfaisante du bandage, l'électricité contractant les anneaux vient resserer leurs fibres et rendre aux muscles abdominaux leur tonicité perdue.

Voici une réponse à la devise du Bandage de M. Glaser.

« Monsieur Glaser,

« Je viens vous remercier de m'avoir guéri d'une hernie très forte qui me faisait beaucoup souffrir. J'avais usé sans résultat d'autres appareil et malgré mon âge de 62 ans, c'est votre appareils qui, sans souffrance et sans gêne, a amené cette guérison pour laquelle je viens aujourd'hui vous remercier.

« Je vous autorise dans l'intérêt des hernieux à donner toute publicité à ma lettre.

M. GIRARD, ancien maire à Laborel par Orpierre (Hautes-Alpes) 22 septembre 1903.

Sont également guéris, le Rhumatisme, les maladies de l'Estomac, les affections du système nerveux l'Impuissance, ainsi que les maladies spéciales aux femmes par les appareils Electro-Médicaux GLASER. Les courants électriques sont dosés et médicalement ordonnés par un médecin spécialiste attaché à la maison. Pour terminer netre article, nous dirons simplement à nos lecteurs et lectrices soucieux de leur santé d'aller en toute confiance faire une visite à M. GLASER, il sera visible à GAP le 9 Mars, hôtel des Négcciants : à SISTERON le 10, hôtel Vassail ; à ***DIGNE*** le 11, hôtel Boyer-Mistre, à ***MANOSQUE*** le 12, hôtel Pascal ; à ***PERTUIS*** le 13, hôtel du Cours ; à ***MARSEILLE*** les 14 et 15, hôtel de Provence.

La brochure sur la hernie et ces maladies est envoyée gratis et franco sur demande, écrire à M. J GLASER à Héricourt (Haute-Saône.)

Ce n'est rien qu'une bronchite!

Peu de personnes se préoccupent des rhumes et des toux en hiver. Cependant, voyez où la bronchite peut conduire un jeune enfant :

Saint-Cyr-l'Ecole (S.-et-O.), 28 mars 1902.

Messieurs : Une bronchite s'étant emparé de ma fillette, l'avait en un rien de temps rendue méconnaissable. Son état était, paraît-il, très grave : une toux caverneuse la tourmentait et très faible d'estomac, elle ne pouvait prendre l'huile de foie de morue. Je lui donnai donc l'Emulsion Scott, à laquelle je dois de voir aujourd'hui ma fille en très bonne santé. Sa guérison fait notre joie et nous vous en remercions bien sincèrement.

BARBESANT, 7, rue de la Gare.

Nous le savons tous. Pour se débarrasser d'une bronchite grave, surtout chez les enfants, il n'y a qu'un remède : la bonne huile de foie de morue. Or, justement, beaucoup d'enfants délicats, qui en auraient le plus besoin, ne peuvent supporter le précieux médicament-aliment. C'est alors que l'Emulsion Scott intervient, pour les sauver, car, seule, l'Emulsion Scott présente la meilleure huile de foie de morue de Norvège, avec toutes ses qualités intactes, sous une forme aussi agréable au goût que légère à l'estomac. Nous disons *seule*, car les emulsions prétendues similaires, préparées avec des huiles de foie de morue inférieures, et en petite quantité, souvent même avec de simples huiles de poisson, de phoque ou de baleine, ne produisent aucun effet, quand elles ne sont pas nuisibles, et font, dans tous les cas, perdre un temps précieux.

FILLETTE BARBESANT

Exigez donc toujours la véritable Emulsion Scott et sa marque : le pêcheur portant sur l'épaule une grosse morue.—Echantillon *franco* contre envoi de 0 fr. 50 en timbres-poste, à l'adresse : *Emulsion Scott* (Delouche et Cie), 356, rue Saint-Honoré, Paris.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE du JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
SEUL VERITABLE ALCOOL DE MENTHE
Contre les **MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC** et les **INDIGESTIONS**
SOUVERAIN contre la **GRIPPE** et les **REFROIDISSEMENTS**
Se prend à la dose de quelques gouttes, dans un verre d'eau sucrée très chaude, dans une tasse de tisane ou de lait chaud.
EXCELLENT pour les **DENTS** et la **TOILETTE**
PRÉSERVATIF contre les **ÉPIDÉMIES**
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom de **RICQLÈS**

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet : **40** Centimes

GRANDS MAGASINS DU
Printemps
NOUVEAUTÉS
Envoi Gratis et Franco
du catalogue général illustré, renfermant toutes les modes nouvelles pour la **SAISON d'ÉTÉ**, sur demande affranchie adressée à
MM. JULES JALUZOT & Cie
PARIS
Sont également envoyés franco les échantillons de tous les tissus composant nos immenses assortiments, mais bien spécifier les genres et prix.
Expéditions *franco* à partir de 25 fr.

La grande Marque Française des Desserts Fins.
BISCUITS PERNOT
DIJON-PARIS
LYON-MARSEILLE
BORDEAUX-LILLE
L'ISLE-s/-SORGUE
GENÈVE
(5 Usines).
GRANDS SUCCÈS.
Suprême Pernot
AMANDINE de PROVENCE
FLEUR DES NEIGES
SORBET
SUGAR PERNOT
le Pjou-Pjou
Madrigal Pernot
PETIT BEURRE GAMIN
DERNIÈRE CRÉATION
SENORITA
CIGARETTE FOURRÉE

Demander partout le numéro du 5 Mars des
Lectures de La Semaine
au Prix exceptionnel de **5** Centimes

La moins chère
La plus amusante
La plus littéraire
DES REVUES ILLUSTRÉES POUR LA FAMILLE
Un Numéro : 15 Cent. | Abont : 7 fr. 50 par An
LIBRAIRIE GÉNÉRALE, 1, rue Dante, PARIS (Ve)

ANÉMIE PAUVRETÉ DU SANG
CHLOROSE — NEURASTHENIE
CONVALESCENCE de toutes Maladies.
GUINET, Phen, 1, Rue Saulnier, Paris et tous Phien.
Guerison radicale en 20 JOURS
par l'ÉLIXIR DE St VINCENT DE PAUL
Renseignements chez les SŒURS de la CHARITÉ, 105, Rue St-Dominique, Paris.

Le gérant : Aug. TURIN
SISTERON. — Imprimerie TURIN

© VILLE DE SISTERON

A la Belle Jardinière

RUE DROITE — SISTERON

Par suite des agrandissements de cette importante Maison de Confections, Lingerie, Bonneterie, Chemises, pour hommes, dames et enfants, la direction ne pouvait mieux faire, pour être agréable et augmenter sa nombreuse clientèle, que de faire de grands sacrifices sur les prix des Hautes Nouveautés de la saison.

Aperçu de Quelques Prix

JAQUETTES drap cuir, val. 12 sacrif.	9	CAPES, drap cuir noir, depuis	11
» » » 15 »	11	» » forme étole	16
» » extra » 20 »	15	» » homespum	9
» » » » 24 »	17	» » » forme étole	15
PALETOTS hte nté drap noir, 20 sac.	16	PELISSES dames, fillet. molleton dep.	9
» » » homesp. 21 »	17	» » » croscow dep.	18
» » » » 25 »	19	» » » cheviot »	11
» » » » 30 »	24	VESTES et MANTEAUX depuis	5
» frileux ou astrakan 39 »	32	CHEMISES hommes flanelle, dep.	2 50

GILETS de Chasse, depuis 3. 50, TRICOTS et CALEÇONS coton toutes nuances, pour hommes, depuis 1. 50, CHEMISES blanches repassées, depuis 2. 95, FOURRURES, depuis 1 fr., TRICOTS, CACHE-CORSETS, BAS, CHAUSSETTES, CRAVATTES, FOULARDS, MOUCHOIRS, etc., sont vendus à des prix défiant toute concurrence loyale.

A LA BELLE JARDINIÈRE

Rue Droite. — SISTERON

MACHINES A COUDRE

« PFAFF et MERIDIONALE »

On ne doit pas comparer les machines à coudre **PFAFF** et **MERIDIONALE** aux nombreuses machines de bas prix offertes par la concurrence. Tandis que celles-ci sont de qualité absolument inférieure, les machines **Pfaff** et **Méridionale** répondent au contraire aux plus grandes exigences par rapport à la durabilité et au bon travail en raison des matières excellentes avec lesquelles elles sont construites.

Méfiez-vous des offres de MACHINES A BAS PRIX !

Pour tous renseignements, s'adresser

MAISON CHAURAND, DIGNE (B.-A.)

Envoi franco du Catalogue

MACHINES A COUDRE COUSANT SANS EMBU PERFECTION pour FAMILLES et ATELIERS

DAVIS

Catal. fco Adresser Commandes 101, Rue QUINCAMPOIX, 101, PARIS. Mon L. ANDRÉ & Cie

A L'ÉTOILE DU BONHEUR

Horlogerie - Bijouterie, - Orfèvrerie -

ÉDOUARD TURRIES

Fabricant

Ancienne Maison J. Reynier de Montlaux

66, RUE DROITE, AUX 4 COINS

— SISTERON —

Assortiment complet de Bijoux pour mariage

Bronzes d'Art et d'Objets fantaisie pour Cadeaux

Réparations garanties

L'ART de GAGNER de l'ARGENT à la BOURSE

25 Ans de Succès. Indispensable aux personnes qui désirent spéculer. a valu à l'auteur les félicitations des financiers les plus distingués. *Envoi gratis :* GAILLARD, 4, Rue de la Bourse, 4, Paris

INNOVATIONS de la

MODE NATIONALE

Dessins décalquables GRATUITS

Tom Tit

Vêtements tous Faits et sur Mesure

MAISON

A. LATIL, FILS

RUE MERCERIE

SISTERON

P. SOTTANO

SUCCESSEUR

CRAVATES

BONNETERIE

CHEMISES sur MESURE

SPÉCIALITÉS DE COSTUMES POUR DAMES

30 o/o meilleur marché que partout ailleurs

GUÉRISON ASSURÉE DE L'ANÉMIE ET PALES COULEURS

VÉRITABLES

Pilules

DU

Dr BLAUD

UNE DES PLUS SIMPLES, DES MEILLEURES ET DES PLUS ÉCONOMIQUES PRÉPARATIONS FERRUGINEUSES

Professeur BOUCHARDAT

(Form. Magis. P. 313)

Approbation de l'Académie de Médecine — 60 Années de Succès

Flacon de 100 Pilules 3 fr., de 200 Pilules 5 fr.

Les Pilules ont gravé, le nom **BLAUD**. *Les flacons ont le timbre de garantie de l'Union des Fabricants. Tout autre confectionnement ou préparation est une contrefaçon.*

Dans tte les Pharmacies et chez V. DURAND, BLAUD, A. SCIORELLI & Cie, Paris.

Imprimerie Typographique

A. TURIN

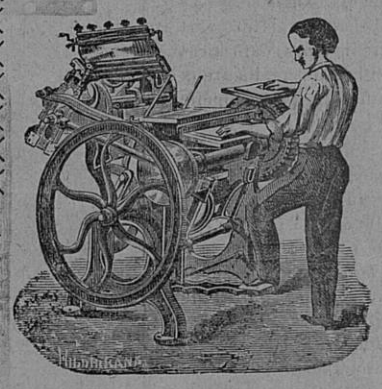

Place de la Mairie

SISTERON

ATELIER DE PEINTURE

— QU PINTO VENDÉ —

HONNORAT AINÉ, H. LATIL, Successeur

65, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)

M. LATIL, a l'honneur d'informer le public qu'il a acquis le fonds de peinture de *M. Honnorat aîné* et qu'il fera son possible pour contenter sa nombreuse clientèle.

On trouvera chez lui tous les articles de peinture, tels que : Luktino', Ripolin, Vernis, Pinceaux, Colles et tous les articles pour maçon, etc, etc.

— Le tout à des prix modérés —

VITRES - GLACES - PASSE-PARTOUT
ENCADREMENTS EN TOUS GENRES
ENSEIGNES - PAPIERS PEINTS - DORURE

Pour teindre chez soi

SANS DIFFICULTÉ

Les bonnes ménagères emploient avec succès

LA KABILINE

PRÉCIEUSE DÉCOUVERTE

Qui rend aux vieux Vêtements leur fraîcheur primitive.

40 CENTIMES LE PAQUET

Se vend partout chez MM. les Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Merciers

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON